

**Compte-rendu de la réunion du conseil de quartier « Entre 2 Scarpe »  
Mercredi 16 février 2023 – 18h30-20h30  
Maisons des associations – Avenue des Potiers**

Etaient présents :

- Mme Stéphanie STIERNON, adjointe au Maire en charge de l'urbanisme et des grands projets.

Collège habitants :

- M. Jérôme BËSCH
- Mme Manuella CASTELLI
- Mme Lucette DELERUE
- M. Jean-François DESCAMPS
- Mme Raymonde DUFOURMENTELLE
- Mme Emmanuelle DUMONT
- M. Alain Félix GOULOIS
- M. Cyril GRANDIN
- Mme Claudette LEFEBVRE-CORMIER
- Mme Andrée ODIN
- M. Stéphane PROST
- Mme Françoise PRUVOST
- M. Xavier THIERRY

Collège acteurs économiques :

- Mme Géraldine CADIX, Amarosia
- M. Michel DERVAUX, chambres d'hôtes

Collège associations :

- Mme Fabienne CHËUR, Ampave
- Mme Anne-Chantal MATHIEU, Toit et petits pois
  
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative.
- M. Christophe DEMEULEMEESTER, Responsable Adjoint Propreté Urbaine.

Etaient excusés :

- M. Jean-Marie DUPIRE, adjoint au Maire en charge des quartiers « Entre 2 Scarpe », «Barlet-centre/faubourg de Cambrai »
- Mme Karine CHUQUET
- Mme Catherine MORTREUX
- M. Julien LARCANCHÉ, Tous en art thérapie
- M. Fabien VILETTE, Optique St Amé

Etait absente :

- Mme Stéphanie FIORDALISO

Mme STIERNON souhaite la bienvenue à chacun et chacune particulièrement à Mme DUFOURMENTELLE qui intègre le conseil de quartier en tant que personne désignée par M. le Maire suite à la dernière assemblée générale. Mme STIERNON signale également que les membres du conseil de quartier avaient fait part de leur vif souhait de retrouver Mme DUFOURMENTELLE au sein de cette instance.

Mme STIERNON remercie également M. DEMEULEMEESTER, Responsable Adjoint Propreté Urbaine d'avoir accepté de venir rencontrer les membres du conseil de quartier pour présenter à la fois les « indicateurs objectifs de propreté – IOP » et de répondre aux différentes questions.

Mme STIERNON propose de démarrer la réunion suivant l'ordre du jour établi avec un timing de 30 minutes pour chaque point.

## **I – PRESENTATION DU SERVICE PROPRETÉ URBAINE :**

M. DEMEULEMEESTER présente le service propreté urbaine qui compte 35 agents et 3 agents de maîtrise. C'est un service qui travaille sept jours sur sept sur une amplitude horaire allant de 6h00 à 14h30 plus une équipe d'intervention en centre-ville (2 agents à pied et un véhicule de collecte) du lundi au samedi de 13h30 à 16h30. Chaque agent effectue entre 8 à 10 kms à pied par jour. Chaque agent remplit entre 10 à 15 sacs « rouges » par jour. Les sacs « rouges » sont ceux qui correspondent au ramassage quotidien des déchets et des corbeilles de propreté. Durant la période estivale 2023, 8 intérimaires sont venus renforcer l'effectif.

Les 35 agents sont sur site le mardi, mercredi et jeudi ; les autres jours, ils sont en alternance sur deux groupes.

Le service dispose de 3 balayeuses, 2 laveuses, 3 véhicules de collecte et d'aspirateurs de voirie. Comme dans toutes les collectivités, ces équipements ont un taux de panne relativement élevé ce qui réduit de fait, les fréquences de lavages et balayages mécanisés théoriques.

M. DEMEULEMEESTER précise que le ramassage des déchets est une compétence Douaisis agglô. Le calendrier des collectes est établi par Douaisis agglô, tout ce qui est déposé en dehors revient à la charge de la ville. Le coût supplémentaire engendré par ces collectes, collectes déjà financées par la TEOM, est supporté par la Ville et de fait, par les douaisiens qui paient finalement 2 fois une seule et même prestation.

M. DEMEULEMEESTER informe que le tonnage pour une ville de la strate de Douai est entre 900 tonnes et 1200 tonnes. Actuellement, nous sommes à 1600 tonnes ce qui représente un coût de 250.000 € (hors frais de personnel et matériel). Le coût des sacs de collecte à la charge de la ville est de 40.000 € pour 100.000 sacs/an.

La verbalisation pour dépôt sauvage ne peut se faire par la police municipale que si la personne est prise en flagrant délit. La ville est en cours d'acquisition de caméras mobiles qui pourront aider à l'identification des personnes.

A la question d'un membre du conseil de quartier sur les déjections canines, M. DEMEULEMEESTER confirme qu'il y a des rues avec énormément de déjections. Pour répondre au souhait de nettoyer tout en économisant l'eau, les moyens alternatifs mis en place ne sont pas toujours concluants. Les pochoirs « trottoir pas crottoir » sont réalisés de façon éphémère. L'opération peut être renouvelée sous une autre forme.

Un membre du conseil de quartier propose que la police municipale vienne se poster aux horaires auxquels les personnes font sortir leurs chiens. Ce sont en général, les mêmes personnes, aux mêmes endroits et aux mêmes heures.

Concernant les corbeilles de propreté, les membres du conseil de quartier listent plusieurs endroits où il faudrait ajouter ces équipements :

- sous le pont du boulevard Poincaré,
- au parking de la fac de Droit,
- entre le tribunal et le quai de l'entrée des eaux.

M. DEMEULEMEESTER prend note des demandes et verra la faisabilité.

Mme STIERNON conclut sur ce point des corbeilles de propreté que toutes les villes essayent de trouver des solutions. C'est un sujet très complexe.

Le ramassage des feuilles engendre un pic d'activité important pour le service entre octobre et décembre. A la demande d'un membre du conseil de quartier sur une acquisition de souffleurs électriques, M. DEMEULEMEESTER répond que la demande est en cours.

Concernant les indicateurs objectifs de propreté (IOP) informe que la ville de Douai est adhérente de l'AVPU (association des villes pour la propreté urbaine).

Des données sont relevées et envoyées à l'AVPU permettant ainsi d'évaluer la ville de Douai par rapport aux autres villes de même strate et/ou du secteur.

La ville de Metz est une référence pour les membres de l'AVPU en matière de moyens mis en place pour lutter contre la malpropreté, tant sur le plan opérationnel, que sur les volets coercitifs et pédagogiques (elle comptabilise 120.000 habitants et un effectif de 120 personnes au sein de son service propreté).

Pour collationner ces données, on définit une zone (de 700 à 3000 m<sup>2</sup>) et on comptabilise 1 fois par mois les différents déchets classifiés. La zone déterminée comprend la rue, le trottoir et le caniveau.

Il existe un document reprenant la méthodologie des IOP, il pourra être transmis, par courriel, aux membres du conseil de quartier.

A la demande d'un membre du conseil de quartier pour savoir si une collaboration est possible entre le groupe de travail « environnement » du conseil de quartier et le service propreté urbaine, M. DEMEULEMEESTER répond par l'affirmative.

Le groupe de travail « environnement » se retrouvera le mardi 28 mars 2023, de 18h00 à 20h00, salle Bouqueniaux à la maison des associations avenue des potiers. M. DEMEULEMEESTER est convié à cette rencontre.

Les membres du groupe sont : Mme CHŒUR, Mme CASTELLI, Mme ODIN, Mme DUMONT, M. THIERRY, M. GOULOIS, Mme CADIX, M. PROST, M. BŒSCH, Mme LEFEBVRE, Mme DELERUE, Mme DUFOURMENTELLE, Mme PRUVOST.

Mme STIERNON et les membres du conseil de quartier remercient M. DEMEULEMEESTER pour les explications fournies et les échanges.

## **II – COMMUNICATION :**

Le second point concerne la communication en interne, au sein du conseil de quartier, pour avoir une « vie de groupe » en dehors des 3 réunions de l'année. Après un échange, il est acté entre les membres qu'ils s'organisent au sein d'un groupe WhatsApp.

Mme CAPELLE évoque un flyer distribué par le conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai ». Ce conseil de quartier s'est créé une adresse mail. Le flyer sera joint, par courriel au compte-rendu.

Mme CAPELLE contactera les membres du conseil de quartier « Barlet-centre/fbg de Cambrai » pour savoir s'ils ont reçu des demandes et sur quelle thématique.

## **III – RETOUR SUR LES PRECEDENTES REUNIONS ET SUR LES QUESTIONS POSEES PAR LE CONSEIL DE QUARTIER:**

Mme STIERNON liste les différentes questions posées soit lors des réunions du conseil de quartier, soit directement par les membres et apporte les réponses qu'elle a obtenues des différents services de la ville :

### 1) Porte d'Arras :

- En attente d'un devis pour la remise en état des piliers.
- Signalétique : le conseil de quartier peut faire une proposition de texte, avec un QR Code. Le texte sera transmis au service Bâtiments pour soumission à l'ABF.

### 2) Terrain de pétanque :

L'affichage pour le retrait du terrain de pétanque a été fait. Les travaux de démontage sont programmés pour le mois de mars.

3) Rue des récollets anglais :

L'obtention d'un container pour les déchets doit être faite auprès de Douaisis-agglo.

4) Application Douai ma rue :

A la question d'un membre du conseil de quartier sur le fait qu'il n'y ait pas de retour, Mme CAPELLE répond que pour avoir un accusé réception, il est nécessaire que le demandeur indique ses coordonnées. Elle précise également que pour pouvoir être étudiée par les services techniques, les photos doivent être suffisamment précises et les lieux bien identifiés.

5) Circulation automobile :

La municipalité travaille sur un projet de fermeture temporaire des rues aux horaires d'entrée et de sortie des écoles. Ce travail se fait à partir des propositions émises par les écoles.

6) Quai d'Alsace – non-respect de la vitesse :

L'information a été transmise au service voirie pour étudier la possibilité d'y installer le radar pédagogique.

7) PLU :

Suite à l'inquiétude d'un membre du conseil de quartier sur les hauteurs de construction qui permettraient d'avoir une vue plongeante sur les bâtiments voisins, Mme STIERNON informe qu'un travail est mené sur la rédaction d'une règle de hauteur relative.

8) Quai du mariage – friche EDF :

Mme STIERNON informe qu'il n'y a pas de permis de construire déposé à l'heure actuelle. Des sondages sont réalisés en vue d'une dépollution.

9) Rue du Docteur Lequien :

Mme STIERNON informe que les Ets Leclerc envisagent une station de lavage, avec un accès par la rue d'Auby, sur la parcelle en face du magasin Leclerc.

Les plans sont mis à disposition pour consultation pendant la réunion.

10) SMTD – gratuité du bus :

Mme STIERNON confirme la gratuité du bus. Elle informe également que le SMTD envisage d'acheter des vélos supplémentaires et d'installer des aires de covoiturages pour favoriser l'intermodalité avec le bus gratuit.

11) Enseignes refusées :

Mme STIERNON répond à une demande d'un membre de conseil de quartier sur différentes enseignes :

- Crèche l'île aux comptines : le dossier est incomplet
- Comme toi : le dossier a été validé
- Pizza de Papel ; Mister Glace : les dossiers sont en cours de traitement

12) Préemptions :

A la question d'un membre du conseil de quartier qui estime que la ville ne préempte pas suffisamment, Mme STIERNON explique que cela représente un coût financier important.

La ville a procédé à des acquisitions en cœur de ville pour un montant de 520.000 € (sans compter les opérations de la place du marché aux poissons). Elle informe que l'EPF porte

pendant 5 à 8 ans les opérations (2,5 millions en centre-ville) mais avec le risque que la ville doive reprendre le tout. Une fois qu'un bâtiment est préempté, il reste encore l'aménagement à réaliser.

Un membre du conseil de quartier estime que le secteur du vieux Douai est délaissé par la ville car ce sont des promoteurs qui ont « la main ». Il regrette cette situation.

Mme STIERNON rappelle que les projets « habitat » relèvent effectivement de l'initiative privée. Néanmoins, la ville œuvre pour des projets mixtes « habitat et commerces », notamment en centre-ville.

13) Hôpital militaire :

Mme STIERNON précise qu'il y aura 28 logements et 14 stationnements dans la cour.

14) Rue de la Cloche :

Mme STIERNON informe qu'un contact sera pris avec le propriétaire de l'immeuble dégradé.

15) Marches du conservatoire :

A la demande d'embellissement par des notes sur les marches du conservatoire, Mme STIERNON indique que c'est plutôt un nettoyage qui sera réalisé.

16) Rue du Pont des Pierres :

La réhabilitation de la cour pavée est prévue. Le centre hospitalier va démarrer les travaux.

17) Outil de suivi des demandes des conseils de quartier :

A la question d'un membre du conseil de quartier sur un outil de suivi des demandes des conseils de quartier, Mme STIERNON répond qu'il est en cours de construction.

#### **IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

1) Parc de la tour des dames :

Mme STIERNON informe que le « collectif BIM », en lien avec Tandem, s'est rendu au parc de la Tour des Dames le 16 février pour un projet intitulé « place assise ». 5 comédiens sont venus pour faire un repérage pour le spectacle qui s'y déroulera en septembre prochain (le 24 ou le 25).

Il s'agit d'un spectacle de 40 minutes, autour d'un banc. Le banc choisit par le groupe est celui à côté de la boîte à livres car il permet d'avoir du public en face.

C'est aussi l'occasion d'interroger l'utilisation que l'on fait de l'espace public, d'autant que ce lieu est considéré comme gênant par les riverains.

Mme STIERNON insiste sur l'importance d'amener l'art dans la rue, là où encore beaucoup de ne s'autorisent pas à franchir les portes des institutions culturelles.

Des membres du conseil de quartier espèrent que d'autres initiatives culturelles pourront se dérouler le long des bords de Scarpe.

Concernant l'aire de jeux, Mme STIERNON informe qu'il n'y a pas de retrait de l'aire de jeux actuellement. Elle se dit favorable à un déplacement car elle estime que les travaux d'insonorisation ne seront pas suffisants. Les budgets ne permettent pas ce déplacement dans l'immédiat.

2) Fête de la voie d'eau :

L'association AMPAVE annonce qu'elle organise une fête de la voie d'eau square du Dauphin les 10 et 11 juin 2023.

3) Fête de la musique 2023 :

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si des animations sont prévues cette année le long de Scarpe.

L'association Toit et petits pois organise une animation le 21 juin, à partir de 18h, aux carrés St Pierre.

4) Compost public – troc de graines :

L'association Toit et petits pois organise une réunion d'information sur le « compost public », le 11 mars 2023 de 10h à 12h à la Maison des associations avenue des Potiers.

Par ailleurs, l'association organise son troc de graines le 19 mars 2023 à 16h aux carrés St Pierre.

5) Fête des voisins :

L'association Toit et petits pois organise la fête des voisins aux carrés St Pierre le mercredi 24 mai 2023, à 18h.

6) Représentants du conseil de quartier à la commission de suivi des 8 conseils de quartier et au comité de gestion FAQ :

a) Commission de suivi des 8 conseils de quartier :

Mme CAPELLE informe cette commission se réunit deux fois par an, en mai et octobre. Elle est animée par M. MAZY, adjoint à la démocratie participative et est composée de 2 membres de chaque conseil de quartier. Elle permet d'échanger sur les différentes pratiques au sein des instances. Des thèmes communs y sont évoqués comme la communication par exemple.

Se positionnent pour représenter le conseil de quartier « Entre 2 Scarpe » à cette commission :

- Membres titulaires :
  - o M. Alain-Félix GOULOIS
  - o M. Michel DERVAUX
- Membres suppléants :
  - o M. Xavier THIERRY
  - o Mme Françoise PRUVOST

b) Comité de gestion FAQ (fonds d'animation pour les quartiers) :

Mme CAPELLE précise que le comité de gestion étudie les demandes à la fois du FAQ et de « J'aime mon quartier ». Jusqu'à présent, ces 2 dispositifs ne s'adressaient qu'aux quartiers dits en « politique de la ville », qu'ils soient prioritaires ou de veille. Une délibération présentée au conseil municipal de décembre permet d'étendre cette possibilité aux petites associations de proximité du centre-ville. Cela ne concerne ni les associations de parents d'élèves, ni les associations sportives.

Le comité de gestion est composé d'élu.e.s et de représentants des membres des conseils de quartier à raison d'un titulaire par instance. Les réunions se font généralement le 1<sup>er</sup> lundi du mois, en mairie, en fin de journée, entre février et novembre.

Se positionnent pour représenter le conseil de quartier « Barlet-centre/faubourg de Cambrai » au comité de gestion FAQ :

- Membre titulaire :
  - o Mme Emmanuelle DUMONT
- Membre suppléant :
  - o Mme Anne-Chantal MATHIEU

L'ordre du jour étant épuisé, Mme STIERNON remercie les membres du conseil de quartier pour la richesse des débats. La rencontre se termine à 20h45.